



INTÉRESSEMENT Fin de la Polémique !

Souvenez-vous, le 30 juin 2016, notre seule signature de l'accord d'intéressement ne permettait pas la mise en place de ce dispositif. Aussi, devant le mécontentement général des collègues, CGT, CFDT et FORCE OUVRIERE ont fini par signer ce même accord le 25 juillet 2016 grâce à la période de réflexion supplémentaire obtenue par la Direction auprès de l'URSSAF. Pour reconstruire leur image détériorée, les 3 OSR ont alors déclaré qu'elles avaient réussi à sécuriser le dispositif. Pour rappel, l'URSSAF ne valide que les accords aléatoires !

Comme nous souhaitons que cette polémique cesse, le SNB a interrogé la Direction, en séance plénière du CCE le 9 mars 2017 : « Quel est le montant qui serait estimé pour le calcul de la RVC avec la formule du 28 juin et celle de fin juillet 2016 ? ». La Direction a répondu : « L'accord de fin juin ou de fin juillet n'a aucun impact sur la lecture du résultat courant. Lorsque vous regardez les chiffres qui ont servi de base de calcul sur l'intéressement et la participation des années précédentes, des éléments de cette nature étaient déjà défalqués. Je tiens à la disposition de ceux qui le souhaitent un certain nombre d'éclairages sur ces chiffres ».

Le 6 avril 2017, en plénière du CCE, la Direction a annoncé les chiffres officiels de l'intéressement suite à notre demande. La Direction a précisé alors que ces sommes auraient été identiques avec les accords signés en juin ou juillet 2016.

Comment aurait-il pu en être autrement puisque ces 2 accords sont identiques !



LA LETTRE DES ADHÉRENTS



Nous espérons que vous avez passé de Bonnes fêtes de Pâques et que vos enfants, petits et grands, ont pu profiter de cette belle période ensoleillée pour faire la « chasse » aux œufs en chocolat !

Ce printemps 2017 aura été marqué par une campagne présidentielle riche en événements et en rebondissements. Difficile d'y échapper avec le relais des médias et des réseaux sociaux.

Même si une telle actualité engendre parfois de l'inquiétude, du doute, voire de la colère, l'élection présidentielle reste un moment primordial pour notre pays.

Demain, il faudra départager les deux candidats en lice. Voter est un acte citoyen et surtout il permet d'être acteur de son avenir et de celui de ses enfants !

Quelle société pour demain ?

Notre organisation syndicale, face à cette période électorale, reste ce qu'elle a toujours été : libre et indépendante, critique et constructive, réaliste et inventive.

Elle a publié un document de référence dans lequel elle défend sa vision de la société. Elle a ainsi interpellé tous les candidats sur les thèmes importants tels que le Parcours professionnel, le numérique, la protection sociale, la santé au travail, le handicap, le dialogue social, l'Europe...?

Notre représentativité nationale, en 2017, a progressé !

Notre syndicat, le SNB/CFE-CGC, devient la première organisation syndicale de l'AFB (Association Françaises des Banques) avec 33,5% des votes sur les 3 dernières années. En hausse de plus de 5 points par rapport à 2013. Notre Confédération, la CFE-CGC, renforce aussi sa position d'acteur incontournable du dialogue social en passant de 10,78% en 2013 à 12,27% en 2017.

C'est la plus forte progression des cinq organisations syndicales représentatives.

MERCI à toutes et tous qui avez contribué à ces bons résultats par votre implication et votre vote aux dernières Élections Professionnelles LCL de 2016 !





PORTRAIT XAVIER PRÉVOST

Représentant Syndical National

Xavier entre au Crédit Lyonnais en 1990 et fait ses premiers pas comme Guichetier d'Accueil à Châtellerault. Après quelques mobilités en Agence sur le périmètre du Sud-Ouest, il devient Conseiller Particuliers en 1994. Grâce à son travail et à sa mobilité, le poste de Conseiller Pro puis de Directeur d'Agence vont lui être proposés dans l'Aveyron en 2000. Dès le 1^{er} janvier 2007, Xavier est promu DGA des Deux Sèvres.

Malgré une carrière en pleine ascension, Xavier souhaite consacrer plus de temps à ses collègues. La vie syndicale l'intéresse et Il adhère au SNB en 2007. Il sera Délégué du Personnel et élu au CHSCT du Poitou. Il poursuit sa carrière et accède à la responsabilité du Développement Commercial du Marché des Particuliers dans le Sud-Ouest en 2008. Depuis 2012, il se consacre à temps plein au monde syndical. Il est élu dans son CE et Secrétaire adjoint du CHSCT Gironde. Parallèlement, Il est nommé Administrateur Représentant du Personnel à la Fondation LCL. C'est aussi notre Représentant Syndical National au CCE.

Que ce soit dans sa vie professionnelle ou privée, Xavier est un passionné. Il aime la nature et les fruits qu'elle nous procure : il sait mieux que quiconque décrire toutes les étapes de la constitution d'un bon vin bordelais...

NOTRE ACTUALITÉ



COMMUNICATION

Comme nous vous l'avions annoncé dans la dernière Lettre des Adhérents, notre APPLI SNB CFE-CGC LCL a fait « peau neuve ». Vous pouvez partager les Actus LCL avec vos amis, par mail ou via les réseaux sociaux. Avec l'Appli, écrivez-nous en direct ou contactez rapidement votre Coordinateur Syndical Régional SNB par mail et téléphone. Par ailleurs, en avril, nous mettons à votre disposition 2 nouvelles fiches pratiques pour vous aider dans vos démarches. : « les Frais de Transport » et « le Compte Personnel de Formation ». En complément, nos fiches pratiques juridiques sont maintenant à la disposition des Militants dans l'Espace qui leur est réservé.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Une nouvelle publication est en réflexion. Elle s'adressera en priorité aux jeunes actifs de notre entreprise. A la fin du printemps, vous retrouverez notre magazine PERSPECTIVES, dans un tout nouveau format. Il détaillera la vision que nos collègues salariés ont du syndicalisme. Dans le PLUS SYNDICAL, nous détaillerons la démarche à suivre pour obtenir la médaille du travail. Le mois prochain, c'est CHUT ! L'e-magazine aux sujets traités de façon décalée. Nous vous parlerons Émoticônes et créativité. Nous chercherons à savoir pourquoi les femmes ont plus froid que les hommes au bureau, et comment arriver à concilier sa maladie avec son travail.

NÉGOCIATIONS

Les discussions sur la complémentaire santé avancent. Celles sur le dialogue social laissent entrevoir des moyens en nette diminution. Les négociations sur l'Égalité Professionnelle s'ouvrent dès ce mois-ci. Enfin, le SNB vient d'obtenir l'ouverture de négociations pour la mise en place d'un Accord sur la Qualité de Vie au Travail .

VOTRE INTERESSEMENT

Vous avez jusqu'au 14/05/2017 minuit pour saisir en ligne vos choix : épargne/perception. Sans réponse de votre part, votre intérêsement sera automatiquement versé dans votre dispositif d'Epargne Salariale et indisponible pendant 5 ans sauf cas légaux de déblocage anticipé. Si vous décidez de percevoir le montant qui vous est attribué, cette somme sera soumise à l'impôt sur le revenu.

ATTENTION cela peut diminuer, voire annuler, certaines prestations sociales en cas de passage dans une tranche d'imposition supérieure.

une QUESTION ?
une DEMANDE ?
une REMARQUE !
CONTACTEZ-MOI

Huguette FOUACHE
Responsable Communication
SNB/CFE-CGC LCL
01.42.95.73.48
www.snblcl.net